

Le Livret Personnel de Compétences, un liant disciplinaire

Guillaume Harent
Professeur Agrégé d'EPS, Nantes (44)

Le Socle commun de connaissances et de compétences présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Un Livret Personnel de Compétences (LPC) permet de suivre la progression de l'élève. À compter de 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le Diplôme National du Brevet (D.N.B.).

Les programmes de l'enseignement d'éducation physique et sportive au collège (parus au bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008) présentent la contribution de l'EPS aux acquisitions du Socle Commun.

Malgré ce cadrage institutionnel et mis à part l'item relatif au « savoir nager », le LPC apparaît extérieur à l'enseignement de l'EPS. Il est souvent perçu, par le corps enseignant, comme une contrainte, un outil chronophage qui prend le pas sur les apprentissages disciplinaires, déconnecté du quotidien de professeur.

Faute de temps, les enseignants ont l'impression de devoir faire un choix. Mais y a-t-il réellement un choix à faire? Un des malaises actuels au sein du collège s'explique par la nécessité de faire cohabiter deux logiques d'évaluations : la notation, connue et reconnue par tous les acteurs du système éducatif et la validation de compétences qui se calque sur un modèle éducatif Européen. Au lieu de les opposer, ne faut-il pas mieux les associer? Comment faire en sorte que l'outil informatique de gestion du LPC soit intégré et utilisé par tous (enseignants, élèves et parents)? Il paraît nécessaire de se l'approprier, de le retraduire pour l'intégrer au sein de chaque discipline.

L'objectif est de créer du sens pour les élèves et leurs parents, en leur expliquant ce qui doit être appris et maîtrisé avant de quitter le collège. Cela nécessite également de rendre lisible les liens qui existent entre toutes les disciplines mais aussi, de redéfinir les items retenus dans le cadre de l'EPS. Ainsi, ce travail d'appropriation du logiciel informatique de gestion du LPC, réalisé en dehors de la leçon d'EPS est au cœur de la conception transversale des apprentissages, enjeux de l'efficacité du système éducatif aujourd'hui avancé.



Concevoir le LPC comme une plus-value disciplinaire

Le LPC gravite actuellement autour de la leçon. Il impose une logique d'évaluation qui pose problème pour différentes raisons. D'une part, celle-ci semble déconnectée de la vie de la classe. Le L.P.C est présenté comme une contrainte supplémentaire qui enlève du temps pour les acquisitions scolaires disciplinaires. D'autre part, seule la maîtrise du « savoir nager » semble concerner directement les enseignants d'EPS. Enfin, s'approprier le L.P.C, c'est également défendre une conception « égalitaire » des disciplines scolaires. Il reste alors à démontrer que l'EPS fait acquérir des contenus scolaires à part entière, autres que sportifs.

Les Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) ne représentent pas une finalité mais un support d'apprentissages scolaires

Il semble nécessaire de dépasser les a priori et de mettre en place une démarche d'appropriation du LPC qui permet de rendre lisible les champs d'intervention de la discipline et ses fondements les plus profonds. L'appropriation qui doit être faite du LPC définit et souligne, à tous les acteurs du système éducatif, les acquisitions fondamentales et incontournables qui sont travaillées (et par conséquent, attendues en fin de pallier 3).

L'enjeu est de montrer que les APSA ne sont que des supports d'apprentissages, que les acquisitions visées les traversent et peuvent s'exprimer dans différents contextes. C'est pourquoi, il est essentiel d'intégrer l'outil et la logique véhiculés par le LPC. Cette démarche passe par la retraduction de ces items, mais également par la définition de contenus d'enseignement en termes de connaissances, capacités et attitudes. Ces dernières, identifiées, peuvent être travaillées au sein de situations d'apprentissage et évaluées, lors d'évaluations formatives, au sein de situations préalablement définies.

Le travail sur le LPC, en plus d'identifier les contenus disciplinaires en termes de capacités, connaissances et attitudes, vise à traduire ce qui est attendu et enseigné en langage élève, tout en respectant les textes officiels qui régissent la discipline EPS et, par voie de conséquence de permettre la transversalité des apprentissages engagés, aussi bien d'une APSA à une autre que d'une discipline à une autre.

Exemple de fiche de retraduction des items

PALLIER 3 : COMPÉTENCE 1 : La maîtrise de la langue française

Domaine : Dire

Item retenu : Participer à un débat, à un échange verbal...

Traduction de cet item en langage élève (c'est quoi en EPS ?) :

Afin de clarifier cet item, pouvoir le découvrir, le travailler et l'évaluer, il est traduit dans la pratique de différentes APSA

Compétences propres >>> A.P.S.A

CP1	Relais. Principe de communication, de synchronisation et de prise d'informations visuelle et auditive dans le passage du témoin
CP2	Escalade : Communiquer en situation d'urgence (objectif sécuritaire).
CP3	Arts du cirque. Principe de communication dans les choix de compositions, dans les manipulations à faire au regard des effets recherchés sur le public.
CP4	Basket-ball : Communiquer en fonction de son rôle (joueur/arbitre) en acceptant l'erreur des arbitres

*Les opérationnalisations
différentes mais les
contenus isolés,
travaillés et évalués
restent identiques*



<u>Capacités</u>	<u>Connaissances</u>	<u>Attitudes</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en situation d'urgence. - Écouter, comprendre et prendre en considération les remarques d'un camarade. - Utiliser un vocabulaire adapté et un code univoque pour s'exprimer. - Accepter un différent/contraire. 	<p><u>Principe de communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le code univoque qui permet de donner et recevoir un message rapidement. - L'utilisation de messages non verbaux pour faciliter la communication. - La gestion du volume de voix pour l'adapter aux situations de communication. <p><u>Principe de mémorisation, des situations « critiques du vocabulaire spécifique, des situations de référence.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Surmonter ses appréhensions, neutraliser les risques objectifs. - Respecter l'autre. - Être réactif et s'adapter à l'environnement

Exemple de SITUATION D'APPRENTISSAGE	
<p><u>CMS pouvant être associées :</u></p> <p><u>CMS1 :</u> agir dans le respect par l'appropriation de règles de communication. Exemple relation joueur arbitre dans des APSA liées à la CP4.</p> <p><u>CMS2 :</u> organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités, notamment dans la pratique d'APSA liées à la CP2 (assureur, traceur)</p> <p><u>CMS3 :</u> se mettre en projet, communiquer au sein d'un projet collectif, dans les APSA liées à la CP3 ou à la CP1</p> <p><u>CMS4 :</u> se connaître, se préserver, activités liées à la CP2 ou la relation aux autres</p>	<p>Dans l'APSA Escalade : L'aveugle</p> <p>Dispositif :</p> <p>Réaliser une voie de son choix avec les yeux bandés. L'assureur communique avec le grimpeur sur le pôle de la sécurité. Le contre-assureur peut aider le grimpeur dans ses déplacements.</p> <p>objectif: Assurer un partenaire en toute sécurité. Faire le lien entre les mots (prêt, sec, mou, rendu, descente) et les actions à réaliser.</p>
Indicateurs D'EVALUATION	
<p>Indicateurs d'évaluation :</p> <p>La vue étant neutralisée dans cette situation, l'utilisation des informations auditives et les procédures de contrôle doit être précise et pertinente. Les déséquilibres étant plus soudains, du fait de l'absence d'anticipation visuelle du grimpeur, les réflexes sécuritaires sont davantage mis à l'épreuve.</p> <p>Dans cette situation, l'assureur a déjà validé un permis d'assurer par sa capacité à monter un sac lesté sans qu'à aucun moment, celui-ci ne redescende.</p>	

Une démarche qui se coordonne à l'échelle de l'établissement

L'exemple mis en avant précédemment, relatif au domaine « dire », permet de soutenir l'idée selon laquelle les logiques de notations et de validation peuvent cohabiter sans s'opposer. Un choix n'est donc pas nécessaire. En effet, dans le cadre d'un cycle d'escalade, de danse ou de basket-ball, l'item retenu peut être découvert, appris et évalué. Les contenus d'enseignement peuvent, quant à eux, faire l'objet d'un barème chiffré, s'ils sont placés dans le cadre d'une notation.

Dans le cadre d'une logique de validation, l'enseignant d'EPS pourra valider l'item si l'élève maîtrise les contenus d'enseignement isolés, dans au moins deux APSA différentes. Concernant la validation générale de l'item, la gestion informatique du LPC permet la mise en œuvre d'une politique globale de validation. Il est, en effet, facile, pour le professeur principal de la classe, de savoir si l'item isolé est validé dans deux disciplines différentes.

Dans ce cadre, la mise en place d'un travail transdisciplinaire n'est donc pas nécessaire. Malgré tout, cette validation « multi-disciplinaire » des items est un atout supplémentaire. Elle est, pour l'élève et l'ensemble des acteurs du système éducatif, révélatrice de sens. Elle lie les disciplines et démontre à l'élève que certains savoirs enseignés sont réutilisables dans différents contextes disciplinaires.

Il est central de communiquer ces liens aux élèves et à leurs familles.



Le LPC comme initiateur de sens

Une démarche transversale lisible pour tous les acteurs au sein du système éducatif

Le LPC est le premier outil à permettre aux disciplines d'utiliser un référentiel d'évaluation commun. Il rend lisible, et donc nécessaire, de concevoir les apprentissages scolaires, transdisciplinaires.

La structuration et l'appropriation des items du socle permettent, selon la démarche présentée précédemment, « d'exporter » les apprentissages réalisés en EPS. Le travail de définition des contenus d'enseignement montre que les liens entre disciplines sont avant tout méthodologiques. Il offre la possibilité à l'élève de comprendre et de donner du sens à ce qui est attendu au sein du système éducatif, de comprendre comment il doit apprendre et travailler.

En se référant au document ressource pour le socle commun de l'enseignement des mathématiques au collège, il est possible de faire un parallèle sur la méthodologie de l'enseignement et sur la conception des apprentissages en EPS et en Mathématiques. Il y est indiqué que « faire des Mathématiques, c'est résoudre des problèmes ». Le parallèle va de soit puisqu'en EPS, les situations de résolution de problèmes sont au cœur des démarches d'apprentissage.

Au-delà des mises en forme didactiques, les objectifs annoncés sont également très proches, quelques exemples très représentatifs :

- Les problèmes mathématiques servent à « découvrir un nouveau savoir ». C'est également le cas en EPS lorsque les élèves sont placés dans une démarche d'apprentissage par essais erreur.
- Faire des problèmes pour réinvestir des connaissances acquises.
- Résoudre un problème, c'est raisonner puis communiquer.

L'appropriation des items du LPC permet donc, de conceptualiser les liens unissant les disciplines d'enseignement et leurs méthodes d'apprentissage. Ces méthodes peuvent aider l'élève à comprendre ce qui est attendu et travaillé. Ce parallèle est, à nouveau, facilitateur d'apprentissage et loin d'être chronophage dans le cadre de la gestion d'une classe.

L'EPS, un moment privilégié pour permettre d'acquérir et d'évaluer des contenus transdisciplinaires

Dans l'exposé précédent, l'acquisition de contenus disciplinaires ainsi que leur évaluation en EPS, peut être réutilisées dans d'autres disciplines scolaires. L'EPS doit également partir d'acquisitions faites dans d'autres disciplines.

En mathématiques, résoudre un problème en calcul, c'est maîtriser les quatre opérations, connaître les processus de calcul mental et rapide, disposer d'une bonne mémorisation des tables de multiplication. En géométrie, il s'agit notamment de la mémorisation des propriétés de quelques figures de bases. Dans l'APSA demi-fond ou en course d'orientation, le travail sur les vitesses, les pourcentages de fréquence cardiaque utilisés, les conversions liées à l'échelle utilisée sur la carte support, permettent de travailler, d'utiliser ces contenus. Les informations données par la base informatique permettent d'anticiper les difficultés que pourraient rencontrer certains élèves. La mise en place d'une pédagogie différenciée s'en trouve facilitée.

Exemple sur les items « Nombres et calculs » mais également « grandeurs et mesures » liés au domaine « savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques », de la compétence 3 : si la base informatique signale que tous les élèves d'une classe sont validés sur ces items en cours de mathématiques, il est possible de partir du principe qu'ils maîtrisent les conversions mentales, les projections abstraites qui leur sont demandées. Par contre, si certains items ne sont pas validés, c'est alors l'occasion de réaliser, sans évaluation préalable, une différenciation pédagogique afin de permettre aux élèves, dans un autre contexte, d'exercer pour maîtriser les contenus d'enseignement associés à ces deux items. La retraduction des items et la gestion informatique du LPC permettent donc de gagner du temps en repérant les élèves qui, dès l'entrée dans les apprentissages, expriment des difficultés sur des contenus

d'enseignement, non, peu ou mal maîtrisés. La logique inverse s'envisage : les disciplines scolaires peuvent alors s'appuyer sur ce qui a été travaillé en E.P.S.

Partir d'acquisitions réalisées pendant la leçon d'EPS pour travailler et progresser dans d'autres disciplines d'enseignement

Le LPC et sa retraduction disciplinaire permettent de faire des liens entre les disciplines enseignées au collège, sans qu'un travail transdisciplinaire ne soit engagé. À partir de la fiche proposée précédemment, certains contenus d'enseignement sont travaillés, évalués afin de valider l'item « participer à un débat, un échange verbal ». Dans le cadre de l'enseignement du français, en lien avec la maîtrise de la langue française, les cours ont pour but fondamental d'amener l'élève à s'exprimer à l'oral comme à l'écrit, de façon précise et nuancée, de lui apprendre à communiquer dans des situations variées. Il apparaît, ici, des contenus possibles à travailler en EPS, repris dans le cadre d'un travail lié à l'expression orale. Il est précisé, d'ailleurs, qu'en expression orale, les élèves apprennent à structurer leurs interventions, dans le cadre d'échange, de débats, en fonction de l'effet qu'ils cherchent à produire. En ce sens, les connaissances, capacités et attitudes, citées précédemment, sont des points d'appuis, utilisables par l'enseignant de lettres. En se référant à la fiche EPS lié à l'item -qui peut être disponible sur le site du collège ou sur un espace sécurisé commun aux enseignants d'un même établissement- l'enseignant de lettre peut savoir si les élèves ont acquis l'item recherché et prendre appuis sur ces acquisitions pour les renforcer ou les faire acquérir aux élèves qui ne l'ont pas validés.

Évoquer LPC comme un liant disciplinaire à s'approprier, prend ici toute sa dimension.

Ce travail transversal des apprentissages ne nécessite pas de réunion de concertation et de productions transdisciplinaires, souvent fastidieuses au sein des établissements scolaires car, fortement dépendantes des sensibilités de chaque professeur et des relations professionnelles qu'ils peuvent entretenir. Il permet également de mettre en place une politique de validation globale au sein d'un établissement. Cette démarche peut également s'inclure dans une stratégie de soutien aux élèves en difficulté. Elle permet à l'élève qui n'a pas été validé de retravailler les contenus d'enseignement dans une deux ou plusieurs matières connectés.

Conclusion

Le LPC bouscule, dérange et sa mise en œuvre n'est pas simple dans les collèges. Ce nouvel outil, imposé dans tous les établissements scolaires, pose problème. Il semble, a priori, déconnecté de toutes substances disciplinaires, qui fondent l'école républicaine. C'est pourquoi il est nécessaire de dépasser ces premières impressions en proposant une démarche d'appropriation des items du socle. Cette démarche apparaît fondamentale pour intégrer la logique de validation et la conception transversale des acquisitions scolaires qu'il véhicule.

Au-delà des liens qu'il crée au sein du collège et du sens qu'il peut apporter aux apprentissages abordés, le LPC permet d'articuler les logiques de notations et d'évaluation sans les opposer. Au sein de la leçon d'EPS, la retraduction des items validés s'opère obligatoirement pour s'attacher à définir clairement les contenus d'enseignement qui y sont rapportés et qui paraissent nécessaires à son expression et à son acquisition.

Cette démarche et ce travail décontextualisés de la leçon d'EPS est nécessaire pour permettre au LPC de prendre toute sa dimension transdisciplinaire.

Sans devenir chronophage, en limitant les regroupements transdisciplinaires, l'EPS peut utiliser d'autres disciplines pour faire apprendre tous les élèves. L'EPS peut également devenir un point d'appuis pour les autres disciplines scolaires. C'est à cette condition que le LPC devient un liant disciplinaire, créateur de sens, facilitateur d'apprentissage, de cohésion transdisciplinaire. Il se révèle également un support privilégié pour développer une pédagogie différenciée visant alors l'efficacité de l'enseignement disciplinaire, au service de l'élève apprenant.